

## RESPONSABLE COMMISSION

Suite au décès soudain de Monsieur LEPRETRE Emmanuel (3ème adjoint) responsable de la commission camping, la commission est reprise par Monsieur DELTOUR Fabrice (1er adjoint).



### BARRIERE ENTREE DU CAMPING

Depuis mi-juin une barrière automatisée a été installée à l'entrée du camping. Cette barrière a permis de réguler les entrées dans le camping. Chaque campeur dispose d'un badge par parcelle et ne peut rentrer qu'une voiture.

Cela a permis de:

- sécuriser les lieux
- gérer les entrées dans le camping et d'éviter l'engorgement des allées, afin de les laisser libres.
- permettre également de gérer les impayés.

### EVOLUTION

Un projet est à l'étude concernant l'installation d'un logiciel afin de permettre une meilleure gestion de camping, concernant notamment la facturation, le taux de remplissage du camping...

Pour cette étude, une cartographie du camping est en cours de réalisation.

### RÈGLEMENT

Un nouveau règlement a été mis en place par la commission et approuvé par le conseil.

Ce règlement a permis la mise en place de nouvelles règles et de rappeler les anciennes.



## TARIFICATION CAMPING

<b>REDEVANCE ANNUELLE</b>		
	<b>MONTANT EN EUROS</b>	
	<b>H.T.</b>	<b>T.T.C.</b>
<b>CARAVANE</b>	618.18	680.00
<b>MOBIL HOMME</b>	754.55	830.00
<b>REDEVANCE JOURNALIERE</b>		
	<b>H.T.</b>	<b>T.T.C.</b>
Adulte	2.72	3.00
Enfant (-12 ans)	1.36	1.50
Enfant (+12 ans)	2.72	3.00
Emplacement	1.82	2.00
Emplacement + voiture	4.55	5.00
Electricité	3.00	3.30
Garage mort	2.27	2.50

## CONCOURS VILLAGES FLEURIS

En Avril 2014, la commune s'est inscrite dans le cadre de l'opération « fleurir le Pas de Calais » afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, l'accueil des visiteurs, l'image du village pour développer l'économie locale, protéger et valoriser l'environnement et favoriser le lien social.

En juillet 2014, Madame le Maire, accompagnée de Thierry Hector, agent chargé du fleurissement, et de Corinne Tinchon conseillère, ont reçu le jury composé d'élus, de professionnels ou de personnalités qualifiées dans le domaine du tourisme, de l'horticulture, du paysage et de l'environnement .

Les membres sont désignés par le président du conseil général.

Ils ont effectué une visite dans le village afin de noter suivant différents critères et éléments d'appréciations.

En octobre 2014, suite à la délibération du jury nous avons reçu le résultat suivant :

Notre commune a obtenu le prix « BOUQUET BRONZE », qui correspond à la troisième marche du podium avant d'obtenir le label 1 fleur.

**Nous vous encourageons à participer et venir vous inscrire pour la prochaine édition du concours des maisons fleuries.**  
**(début septembre)**

### APPEL AUX DONS

Le coût du fleurissement n'étant pas négligeable, le conseil municipal sollicite la population Aubinoise afin de récolter des fleurs de type plante vivace ou autres pour nous aider à continuer à fleurir notre village.



## COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE EXPOSITION

Les Anciens combattants ont accueilli le 11 novembre au monument aux Morts, les villageois, les enfants et les élus pour la traditionnelle cérémonie.

Après l'appel aux morts, les enfants du village ont interprété des chants.

Le président Monsieur Florent Drin a honoré Monsieur André Watel.



Il a reçu la médaille de Reconnaissance de la Nation attribuée par l'Office national des anciens combattants pour la participation à des opérations militaires en Algérie et la Croix du combattant.

Après le vin d'honneur, offert par la municipalité, de nombreux convives ont pris part au traditionnel banquet.

## EXPOSITION

Lors de la cérémonie, Madame le maire a fait part du projet concernant une exposition en mémoire de la Grande Guerre.

Cette exposition se déroulera courant 2015.

Des photos, cartes, documents et vêtements seront alors exposés, en souvenir des événements passés.

Si vous souhaitez faire partager des photos, objets, anecdotes, cartes postales d'époque, veuillez vous faire connaître en mairie



# SITE INTERNET COMMUNAL

Depuis début octobre, nous sommes inscrits à l'AMRF (Association des maires ruraux de France)

L'Association fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants partout en France.

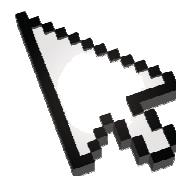
L'AMRF s'engage au quotidien au niveau local comme national pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité. Créée en 1971, l'AMRF rassemble ainsi près de 10 000 maires ruraux, regroupés dans un réseau convivial et solidaire d'associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques.

Cette adhésion nous a permis un accès au service de création de site internet communal CAMPAGNOL.

L'utilisation de CAMPAGNOL est simple, ne nécessite pas de formation ni de logiciel informatique particulier.

Ce site internet aura pour objectif de :

- Partager les événements de la commune et de ses associations,
- De renseigner sur les locations de la commune, (disponibilités, tarifs...)
- Informer sur les avancements des différents projets...
- Publications des comptes rendus de réunions.
- Renseignements administratifs (carte d'identité, inscription liste électorale, recensement, acte d'Etat civil...)

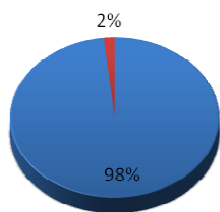


Le site est en cours de réalisation, vous serez avertis prochainement de son nom et de son ouverture.



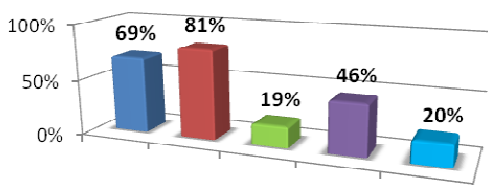
# RÉSULTATS ENQUÊTE INTERNET

Avez-vous accès à internet à votre domicile ?



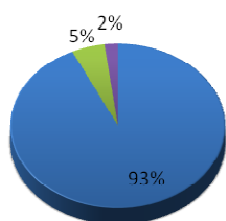
Nombre de retour	60
Nombre de oui	59
Nombre de non	1

Accédez vous à internet à partir de



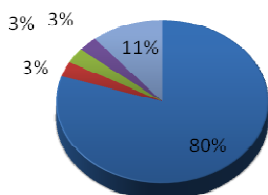
Ordinateur fixe	69
Ordinateur portable	81
Console de jeux	19
Smartphone	46
Autre	20

Vous êtes actuellement branchés à internet à votre domicile par



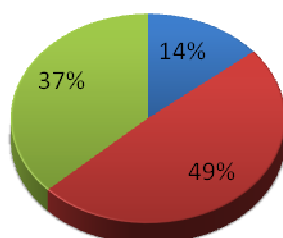
Ligne téléphonique	93
Fibre optique	0
Antenne parabolique	5
Clé 3G	2
Autre	0

Qui est votre fournisseur d'accès ?



Orange	80
Bouygues télécom	3
SFR	3
Free	3
Numéricâble	0
Nordnet	0
Autre	11

Quel est votre type d'abonnement?



Internet	14
Internet + téléphone	49
Triple play	37